

Info Marne

« Mieux vaut une grève qui dérange qu'un silence qui arrange »

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : Touche pas au grisbi !.....	1
6 novembre : tous ensemble, actifs et retraités, contre l'austérité !.....	2
Reims : audience express chez le sous-préfet de Reims.....	2
Le gouvernement et le patronat fabriquent la précarité.....	3
Focus sur la taxe ZUCMAN.....	3
Deux députés marnais votent la résolution du RN.....	3
29 novembre : manifestation nationale pour la Palestine à Paris.....	4
Solidarité Palestine : 110 000 euros collectés par la CGT.....	4
L'article de la semaine : Sécu : un budget contre les plus pauvres.....	4

Édito : Touche pas au grisbi !



Ce gouvernement continue son chemin. Budget 2026, PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) ... comme toujours, les coups pleuvent sur le monde du travail, les retraités, les malades et les plus précaires. Et pendant qu'on nous serre la ceinture, les riches continuent de se gaver ! La soi-disant « taxe Zucman », annoncée comme une révolution fiscale, s'est évaporée dès que le patronat a haussé le ton. Quant au Rassemblement National, il a choisi son camp : celui du capital, pas celui des travailleurs. Leur opposition de façade ne trompe personne quand il s'agit de défendre les profits, ils votent main dans la main avec la Macronie.

Et voilà qu'on nous sort une nouvelle trouvaille : MACRON et VON DER LEYEN veulent verrouiller nos découverts bancaires ! Plutôt que de répondre à la réalité des salaires qui stagnent, des prix qui explosent, des logements inabordables, ils préfèrent contrôler les fins de mois des travailleurs. À partir de novembre 2026, les découverts bancaires seront transformés en crédits surveillés, contrôlés, verrouillés.

C'est une attaque de plus contre les plus fragiles : 45 % des Françaises et Français sont à découvert au moins une fois par an. Pas par choix, mais parce que leurs revenus ne suffisent plus à couvrir les dépenses essentielles. Plutôt que d'augmenter le pouvoir d'achat, de bloquer les prix ou de taxer les superprofits, le gouvernement préfère fliquer les comptes bancaires des ménages et protéger les marges des banques.

Oui, il faut en finir avec les profits indécents réalisés par les établissements financiers sur les petits découverts. Mais pas en restreignant encore la liberté des ménages ! Ce qu'ils appellent « régulation » est en réalité une nouvelle forme de punition pour celles et ceux qui subissent la vie chère.

Nous refusons cette politique du mépris et du contrôle social. Nous réclamons des solutions concrètes pour redonner de l'air à nos porte-monnaie :

- Indexation des salaires sur l'inflation, pour que chaque hausse des prix soit compensée
- Baisse de la TVA sur les produits de première nécessité et sur l'énergie, car se chauffer, se nourrir, se déplacer ne doit pas être un luxe.
- Création d'un pôle public bancaire, pour reprendre le pouvoir sur la finance, orienter le crédit vers l'emploi, la transition écologique et les besoins sociaux.

Il y en a assez des cadeaux pour les riches et des coups contre les travailleurs ! Le « grisbi », c'est notre sueur, notre travail, notre vie. Touche pas au grisbi !

Tous ensemble, le 2 décembre, nous devons organiser la riposte pour défendre nos droits, nos salaires et notre dignité. Car seule la mobilisation populaire pourra les faire plier ! ([Lire le tract](#))

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de la Marne



7 novembre 2025
#125

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr

SCANNEZ
le QR code pour
télécharger
l'application de
l'UD CGT 51



TOUCHE PAS AU GRISBI



6 novembre : *tous ensemble, actifs et retraités, contre l'austérité !*



Après les manifestations des 10 et 18 septembre et celle du 2 octobre, une nouvelle mobilisation a eu lieu jeudi 6 novembre, contre le projet de budget 2026, alors que l'examen du budget

de la sécurité sociale a débuté le 4 novembre. Au motif de déficit public créé par la politique de cadeaux aux plus riches, le gouvernement et le patronat veulent faire supporter le budget d'austérité et d'injustice sociale aux salariés, privés d'emplois et retraités.

« Un budget d'une violence inédite, notamment pour les retraités », comme l'a exprimé Sophie BINET invitée de RTL Matin le jeudi 30 octobre

([écouter ici](#)).

Dans la Marne où l'UD appelait à la mobilisation, nous étions environ 450 manifestant-e-s.



Pour la CGT, il est possible de financer une sécurité sociale répondant aux besoins de la population et de financer nos

retraites avec les 211 milliards d'euros d'aides publiques versées aux entreprises sans aucune contrepartie et les 88 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales sans effet sur l'emploi accordées aux entreprises.

([Voir le courrier de l'Intersyndicale des retraités adressé à Laure MILLER, députée de la Marne](#)) ([voir l'article de l'Union](#))



Reims : *audience express chez le sous-préfet de Reims*



Reçue par le sous-préfet de Reims avec l'Intersyndicale et les associations de retraités, la CGT a déploré que le gouvernement dans son projet de budget pour 2026 ne se penche que sur les dépenses et pas sur les recettes.

Les retraités ont dénoncé le gel des pensions pour 2026, le gel des retraites complémentaires AGIRC ARRCO, la sous-indexation des pensions, le gel du barème de l'impôt sur les revenus, la suppression de l'abattement de 10 %, la remise en cause des ALD (Affections Longue Durée), la suppression de 3 000 postes dans la fonction publique. Alors que dans le même temps le budget de l'armement augmentera de 413 milliards d'euros sur 5 ans...

Sur la question de la baisse de la productivité dans la Marne, qui expliquerait la perte de recettes, l'UD CGT a rétorqué que l'opération Choose France, tant vantée par MACRON lors de sa venue chez Mac Cain à Matougues, n'avait apporté que de l'automatisation sans créer aucun emploi. Par contre, cette baisse de productivité s'explique par la mise en concurrence entre les territoires, comme par exemple chez Steelcase, qui a transféré 80 emplois de la Marne en Moselle.

L'UD CGT a dénoncé une politique qui en s'acharnant contre les précaires, fait le jeu de l'extrême-droite. Elle a rappelé que France Travail devait accompagner les privés d'emploi et non les sanctionner. L'UD CGT dénonce la suppression de la prime de Noël pour les précaires sans enfant ou la suppression des bons alimentaires pour les plus démunis.

Pour conclure, la CGT a rappelé que la colère sociale ne cessait de monter dans le pays et qu'il fallait faire attention qu'elle ne se transforme en violence, car il viendra un moment où les syndicats ne pourront plus la contenir.

Le gouvernement et le patronat fabriquent la précarité



Le 3^{ème} trimestre 2025 marque une hausse du chômage et dans le même temps, les emplois proposés par France Travail sont toujours plus précaires : intérim, temps partiels, contrats très courts, sous-traitance à bas coût. Les conditions d'indemnisation

continuent de se durcir, avec une réduction constante de la durée des droits et des radiations arbitraires toujours plus nombreuses.

Quant à la loi dite « plein emploi », elle transforme France Travail en une véritable machine à contrôler et sanctionner, au lieu d'être un outil d'accompagnement et de soutien pour les travailleurs privés d'emploi. Pendant que des millions de personnes vivent dans la galère, le gouvernement choisit de stigmatiser les chômeurs plutôt que d'investir dans la formation, les salaires, les services publics et de créer des vrais emplois durables.

La CGT dénonce cette logique qui transforme le droit à l'emploi en obligation de se soumettre au patronat. Nous refusons l'instrumentalisation des chômeurs, armée de réserve du capital, pour tirer les salaires et les conditions de travail vers le bas et détruire les solidarités issues de la Sécurité Sociale et de l'assurance chômage. Le chômage n'est ni une faute, ni un choix, c'est le résultat d'une politique libérale qui casse les statuts, détruit les emplois et favorise la sous-traitance. Ne les laissons pas détruire ce qu'il reste de notre protection sociale ! ([Lire le tract de la CGT des travailleurs privés d'emploi et précaires](#))

Focus sur la taxe ZUCMAN

L'économiste Gabriel ZUCMAN a constaté que les ultra-riches, possédant plus de 100 millions d'euros de patrimoine, payaient deux fois moins de prélèvement sociaux et fiscaux que le reste de la population (27 % au lieu de 50 %).

Afin de rectifier cette anomalie, il a proposé un impôt équivalent à 2 % du patrimoine pour ces

1 800 foyers fiscaux, pouvant rapporter jusqu'à 25 milliards d'euros par an.

Adoptée par l'Assemblée Nationale en février 2025, la proposition a été rejetée par le Sénat en juin. Le 31 octobre, après de longs débats, la taxe ZUCMAN a été rejetée par une majorité de députés, dont les trois député-es de la Marne présents, Laure MILLER (ensemble), Charles de COURSON (LIOT) et Maxime MICHELET (extrême-droite). Il va falloir qu'ils nous expliquent pourquoi ils se sont opposés à cette mesure de justice fiscale quand on constate qu'entre 1996 et 2025, le patrimoine des 500 plus grandes fortunes de France a été multiplié par 14, passant de 80 à 1 128 milliards d'euros !



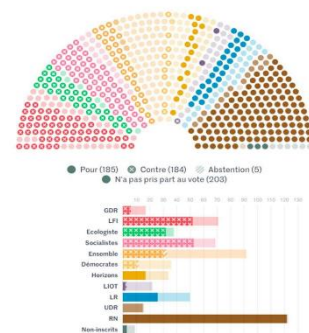
Deux députés marnais votent la résolution du RN

Le 30 octobre 2025, deux députés de la Marne ont voté pour la résolution du Rassemblement National visant à dénoncer l'accord franco-algérien de 1968. Celle-ci a été adoptée à une voix près à l'Assemblée nationale grâce à l'appui des groupes Les Républicains et Horizons, dont font partie Xavier ALBERTINI et Lise MAGNIER.

Scrutin sur la proposition de résolution visant à dénoncer les accords franco-algériens du 27 décembre 1968

Texte adopté avec 50,1 % des suffrages

374 des 577 députés ont pris part à ce vote le 30 octobre 2025.



C'est la première fois que le Rassemblement National, continuateur du Front National, parvient à faire passer un de ses textes à l'Assemblée Nationale.

Un texte sans portée légale, mais marqué par le racisme anti-étrangers et anti-maghrébins qui

constitue l'ADN de l'extrême-droite, un texte qui fait sauter le cordon sanitaire contre le RN, un texte qui place les deux députés marnais dans le camp du reniement et du déshonneur. C'est ce que l'histoire retiendra.

29 novembre : *manifestation nationale pour la Palestine à Paris*



À l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, instaurée par les Nations Unies, les organisations de la CGT sont invitées à se rendre à Paris, le 29 novembre, pour participer à une grande manifestation nationale. Cette initiative, lancée par l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), rassemble plus de 70 organisations.

La pression internationale doit se poursuivre pour que le cessez-le-feu, signé le 13 octobre, ouvre la voie à une paix juste, durable et fondée sur le droit international. ([Voir le tract de la CGT](#))

Solidarité Palestine :

110 000 euros collectés par la CGT



La CGT mène une campagne de dons au profit de l'UNRWA pour venir en aide au peuple palestinien. 110 000 euros ont déjà été collectés. Ce mercredi 4 novembre, l'ambassadrice de Palestine en France

et le représentant de l'UNRWA étaient présents à la Confédération CGT à Montreuil pour recevoir un premier acompte, en présence de Sophie BINET et Cédric CAUBERT, secrétaire de l'UD CGT de Haute Garonne, et représentant de la CGT dans la flottille pour Gaza.

L'UNRWA est un organisme des Nations Unies créé en 1949 pour fournir une assistance humanitaire aux réfugiés palestiniens à Gaza, mais aussi en Cisjordanie occupée et dans les camps de réfugiés situés dans les pays voisins. L'action de l'UNRWA est vitale car elle assure l'approvisionnement en eau et en nourriture, l'accès à l'éducation et à la santé, l'accès aux abris dans les camps de réfugiés.

([voir sur Facebook](#)) ([Faire un don](#))

L'article de la semaine :

Sécu : un budget contre les plus pauvres

Le PLFSS prépare une nouvelle purge austéritaire pour les pauvres. En sur-dramatisant le « trou de la Sécu », le gouvernement tente de justifier un tour de vis sans précédent. Exemple avec le doublement des franchises médicales (le reste à charge payé par le patient) pour l'achat des médicaments, les consultations, les examens radiologiques et analyses biologiques ou le transport sanitaire... un tour de vis qui va particulièrement affecter les personnes en affection de longue durée (ALD) et ce, alors que 30 % des Français disent avoir renoncé à des soins médicaux au cours des douze derniers mois en raison de leur coût. ([Lire l'article de l'Humanité du 5 novembre 2025](#))

